



# SAINT-LÉONARD

# 2030

**PLAN  
STRATÉGIQUE**

---

# TABLE DES MATIÈRES

Mot du maire de l'arrondissement .....	04
Mot du directeur d'arrondissement .....	05
Mission .....	06
Valeurs .....	07
Vision 2030 .....	08
Portrait actuel de Saint-Léonard .....	09
Forces, défis et opportunités de Saint-Léonard .....	15
Mise en contexte de la démarche .....	18
Piliers stratégiques et plan d'action .....	20
Remerciements .....	38



Saint-Léonard  
Montréal



**MICHEL BISSONNET**  
Maire de l'arrondissement

**STEVE BEAUDOIN**  
Directeur d'arrondissement

À gauche  
Sylvie Brunet, directrice des Services administratifs  
Nathalie Hébert, directrice des Loisirs, de la Culture et des Communications  
Mario Battista, conseiller d'arrondissement du district Saint-Léonard-Ouest  
Lili-Anne Tremblay, conseillère d'arrondissement du district  
Saint-Léonard-Est

À droite  
Patricia R. Lattanzio, conseillère de la Ville du district Saint-Léonard-Est  
Dominic Perri, conseiller de la Ville du district Saint-Léonard-Ouest  
Dominic Poitras, directeur des Travaux publics  
Johanne Couture, directrice de l'Aménagement urbain  
et des Services aux entreprises

# MOT DU MAIRE DE L'ARRONDISSEMENT



**Michel Bissonnet**  
Maire de l'arrondissement  
de Saint-Léonard



**Patricia R. Lattanzio**  
Conseillère  
de la Ville  
Saint-Léonard-Est



**Lili-Anne Tremblay**  
Conseillère  
d'arrondissement  
Saint-Léonard-Est



**Dominic Perri**  
Conseiller  
de la Ville  
Saint-Léonard-Ouest



**Mario Battista**  
Conseiller  
d'arrondissement  
Saint-Léonard-Ouest

Mes collègues du conseil d'arrondissement, Patricia R. Lattanzio, Lili-Anne Tremblay, Dominic Perri ainsi que Mario Battista, et moi-même travaillons de concert avec la Direction de l'arrondissement depuis plus d'un an afin d'élaborer notre plan stratégique *Saint-Léonard 2030*. C'est donc avec un immense plaisir que nous vous le présentons maintenant.

Nous en sommes particulièrement fiers, car l'élaboration de ce plan s'est faite de concert avec toutes les parties concernées, que ce soit nos citoyens, nos partenaires ou nos employés, par l'entremise d'un processus de consultation crédible et ouvert. Nous sommes donc confiants que ce plan nous permettra de répondre aux besoins et aux attentes de nos citoyens pour les prochaines années, tout en étant ancré dans la réalité et en respectant les capacités de l'arrondissement.

Dans le cadre de cette démarche, nous avons eu l'occasion de mettre par écrit ce qui était, jusqu'à présent, pour nous et pour l'ensemble des employés de l'arrondissement, tout naturel, soit la mission de notre organisation, les valeurs qui en découlent ainsi que la vision de Saint-Léonard. Cet exercice nous a permis d'officialiser notre promesse de vous offrir des services de proximité de qualité et de déterminer clairement nos objectifs, nos stratégies et nos actions pour bien nous en acquitter.

Et cette promesse s'étendra maintenant jusqu'à notre nouvelle identité visuelle. Cette identité est composée de deux éléments principaux, soit l'arche et le terrazzo.

Ces éléments, inspirés du patrimoine architectural de l'arrondissement, peuvent, chacun à leur façon, être liés à nos valeurs, tous deux symbolisant le dynamisme et la solidité de notre communauté. Plus particulièrement, l'arche est un symbole, un pilier, qui démontre que nous savons nous inspirer de notre histoire pour développer le futur. Vous remarquerez d'ailleurs que notre plan stratégique est basé sur cinq grands piliers inspirés de cette arche.

Nous espérons donc que vous apprécierez cette nouvelle identité visuelle! Elle se retrouvera dorénavant un peu partout dans nos outils de communication.

En terminant, mes collègues et moi souhaitons remercier chaleureusement tous les citoyens et nos partenaires qui se sont impliqués dans le processus de consultation. Vos idées et vos commentaires ont été très précieux pour la rédaction de ce plan.

Nous remercions également notre directeur d'arrondissement, M. Steve Beaudoin, ainsi que toute son équipe qui ont travaillé à la réalisation de ce plan ambitieux. Le travail colossal qu'a demandé son élaboration n'est d'ailleurs pas terminé, car nous devons maintenant le réaliser et nous sommes persuadés que l'arrondissement saura relever ce grand défi avec M. Beaudoin à sa direction.

**BONNE LECTURE !**

# MOT DU DIRECTEUR D'ARRONDISSEMENT

Je suis très fier de m'associer à la vision 2030 de l'arrondissement de Saint-Léonard qui a été élaborée au terme d'une rigoureuse démarche d'analyse et de réflexion. S'investir dans un tel processus et s'engager à concrétiser une vision stratégique aussi ambitieuse, représente un grand défi pour une organisation. Nous nous y consacrerons d'ailleurs avec sérieux et motivation, tout en sachant que celle-ci reflète à la fois les préoccupations du milieu, les besoins, les attentes et les aspirations de nos citoyens, les capacités de l'arrondissement, ainsi que les priorités et les orientations stratégiques de la Ville de Montréal.

Il serait imprudent de prétendre pouvoir dresser aujourd'hui un portrait fidèle de ce que sera Saint-Léonard dans dix ans. Par contre, les transformations des dernières années laissent présager une forte effervescence sur notre territoire et ce plan stratégique nous permettra d'assumer pleinement notre rôle de catalyseur auprès de l'ensemble de la communauté, qu'elle soit citoyenne, communautaire ou d'affaires. Nous serons prêts à saisir et à multiplier les opportunités de développement qui se présenteront.

Je pense notamment au prolongement de la ligne bleue du métro sur notre territoire. Quelle occasion de revitalisation inouïe pour le corridor de la rue Jean-Talon et même pour l'ensemble de l'arrondissement !

Comme en ont témoigné les citoyens dans le cadre de la consultation publique, l'arrondissement de Saint-Léonard, c'est aussi, et surtout, une organisation résolument orientée vers la qualité de vie de ses citoyens. Ce profond engagement s'incarne dans chacune des stratégies et des actions ciblées dans le plan.

Finalement, pour arriver à concrétiser une telle vision, l'organisation sera appelée, plus que jamais, à faire preuve d'innovation et d'excellence, tout en assurant une gestion responsable des finances publiques. Je suis convaincu qu'il s'agit là d'un défi à la hauteur de notre équipe d'employés que je sais dévouée et compétente. Il en va de même pour les citoyens et l'ensemble des parties prenantes du territoire, dont la mobilisation sera assurément une condition de succès de chacune des actions prévues dans ce plan.

En terminant, je tiens à souligner l'excellente collaboration que ce mandat a suscitée entre l'ensemble des directions et les élus de l'arrondissement, qui se reflète, par ailleurs, dans chacun des dossiers que nous travaillons conjointement. Je souhaite également remercier l'équipe de gestion et les employés qui ont collaboré de près ou de loin à cette démarche et qui, par leur participation active aux ateliers de consultation, ont contribué à enrichir notre réflexion.



A handwritten signature in black ink, appearing to read 'S. Beaudoin', written over a white background. The signature is stylized and fluid.

**Steve Beaudoin**  
Directeur d'arrondissement

# MISSION



## OFFRIR DES SERVICES DE PROXIMITÉ **PERFORMANTS, INNOVANTS ET RESPONSABLES**

afin de **maintenir un milieu de vie de qualité, sécuritaire et attractif** pour tous, inspirant un fort sentiment de fierté léonardoise.

# VALEURS

Les valeurs organisationnelles sont les **fondements** sur lesquels vient s'appuyer la mission de l'arrondissement de Saint-Léonard.

À L'INSTAR DES ARRONDISSEMENTS MONTRÉALAIS, SAINT-LÉONARD FAIT SIENNES LES VALEURS DE LA VILLE DE MONTRÉAL QUE SONT L'INTÉGRITÉ, LA **LOYAUTÉ** ET LE **RESPECT**.

---

S'ajoutent ensuite **trois valeurs spécifiques** qui font de Saint-Léonard un arrondissement qui...

- ▶ ... est orienté vers une approche citoyenne de **proximité**
- ▶ ... est **responsable** dans toutes les facettes de sa gestion
- ▶ ... vise l'**excellence**.



# VISION

# 2030

UN ARRONDISSEMENT  
INCONTURNABLE  
ET INSPIRANT POUR SON  
**EFFERVESCENCE**  
SOCIALE ET ÉCONOMIQUE,  
RÉSOLUMENT ENGAGÉ  
ENVERS LA **QUALITÉ DE VIE**  
DE SES CITOYENS,  
LA **MOBILITÉ ACTIVE**  
ET COLLECTIVE ET  
LE **DÉVELOPPEMENT**  
**DURABLE.**





# PORTRAIT ACTUEL

DE SAINT-LÉONARD



# LES ÉQUIPEMENTS MUNICIPAUX

## LA GRANDE MAJORITÉ DES SERVICES ET DES ÉQUIPEMENTS MUNICIPAUX DE SAINT-LÉONARD MIS À LA DISPOSITION DES CITOYENS RÉPONDENT AUX CRITÈRES DE L'ACCESSIBILITÉ UNIVERSELLE.

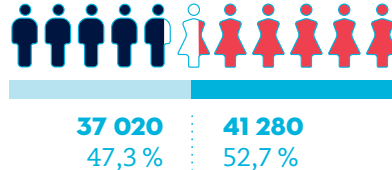
- ▶ Une mairie d'arrondissement de proximité et accessible, où les élus accueillent les citoyens même les samedis matins
- ▶ L'un des bureaux Accès Montréal les plus fréquentés
- ▶ 9 grands parcs et 8 miniparcs, totalisant plus de 685 000 m<sup>2</sup> d'espaces verts
- ▶ Un 10<sup>e</sup> grand parc, axé sur la nature, en cours d'aménagement
- ▶ Une bibliothèque municipale parmi les plus vastes et les plus fréquentées du Réseau des bibliothèques publiques de Montréal
- ▶ Un complexe aquatique comprenant 3 bassins, dont un d'acclimatation; la piscine intérieure la plus fréquentée de la Ville de Montréal
- ▶ 5 piscines extérieures, 2 pataugeoires et 6 jeux d'eau
- ▶ Un Écoquartier; une ressource incontournable pour les citoyens en matière d'environnement et de développement durable
- ▶ L'unique site cavernicole ouvert au public situé dans la grande région de Montréal
- ▶ 2 aréas en voie d'obtenir la certification LEED-Argent et 6 patinoires extérieures
- ▶ 50 terrains sportifs, dont 4 terrains synthétiques
- ▶ 9 circuits d'entraînement en plein air et 2 en cours de réalisation
- ▶ 10 pavillons de parc accessibles aux personnes à mobilité réduite
- ▶ Une aire de jeux spécialement conçue pour les enfants ayant une limitation fonctionnelle ou cognitive au parc Ferland; consacrée en 2016 par la remise de deux prix, soit l'un de Capsana et l'autre du Carrefour action municipale et famille
- ▶ Une Maison des amis des aînés ouverte aux 55 ans et plus
- ▶ Un terrain synthétique couvert par un dôme pour la pratique d'activités en hiver
- ▶ Une scène culturelle extérieure
- ▶ Un hall d'exposition
- ▶ 2 jardins communautaires, incluant 102 jardinets
- ▶ 2 parcs à chiens



# POPULATION

- ▶ Une population de **78 305 personnes** (4,6 % de la population montréalaise)

- ▶ Une population **majoritairement composée de femmes**



- ▶ Parmi la population dans les ménages privés, on recense **38 695 non-immigrants** (50 %) et **37 360 immigrants\*** (49 %).

# CROISSANCE DÉMOGRAPHIQUE

- ▶ Saint-Léonard a connu une **progression de 3,4 % de sa population** entre 2011 et 2016; un taux légèrement supérieur à la moyenne montréalaise (3,3 %). Pour la même période, la **population immigrante** de l'arrondissement a connu **une croissance de 8,1 %**.

- ▶ La population est **de plus en plus dense** sur un territoire de 13,5 km<sup>2</sup> :

- 2016 : 5 804,7 habitants/km<sup>2</sup>
- 2011 : 5 612,1 habitants/km<sup>2</sup>
- 2006 : 5 317,3 habitants/km<sup>2</sup>

- ▶ **1,1 résident sur 10** a emménagé à Saint-Léonard entre 2011 et 2016



# DIVERSITÉ CULTURELLE ET LANGUES

- ▶ **Les nouveaux arrivants\*\*** représentent **20,4 %** de la population immigrante.

- ▶ Près de **92 % des Léonardois** peuvent soutenir une conversation **en français** et **50 %** peuvent aussi s'exprimer en **anglais**. L'italien, l'arabe et l'espagnol font aussi partie des principales langues en usage à domicile.

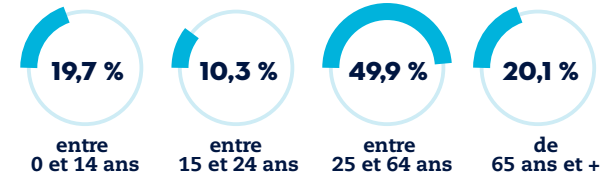
- ▶ En 2017, Saint-Léonard s'est hissé au **premier rang des arrondissements pour la diversité de ses employés**, avec un taux de 33,8 % de femmes et de minorités visibles et ethniques parmi ses équipes.

\* Immigrant : une personne originaire d'un autre pays

\*\* Nouvel arrivant : qui a débuté son intégration à la population québécoise au cours des cinq années précédant le recensement 2016.

# ÂGE

- ▶ Ensemble, **les jeunes de moins de 20 ans** et **les aînés de 65 ans et +** représentent **45 % de la population totale** de Saint-Léonard et ont connu une forte hausse entre 2011 et 2016.
- ▶ Saint-Léonard est composé **des plus grandes proportions d'enfants** (0 à 14 ans) **et d'aînés** (65 ans et +) sur le territoire montréalais.
- ▶ L'âge médian des résidents de Saint-Léonard (40,6 ans) est plus élevé que celui de l'agglomération de Montréal (38,5 ans).
- ▶ Répartition de la population par groupe d'âge



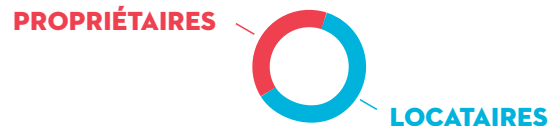
# FAMILLES ET MÉNAGES

- ▶ L'arrondissement compte **14 760 familles avec enfants**, ce qui représente un gain de 1 615 familles avec enfants entre 2001 et 2016. Les familles avec enfants équivalent à plus des 2/3 des unités familiales.
- ▶ On compte **4 445 familles monoparentales** sur le territoire (30 %).
- ▶ Les **30 890 ménages privés** recensés en 2016 comptent en moyenne **2,5 personnes**.



# LOGEMENT

- ▶ On compte **35 % de propriétaires** et **65 % de locataires** sur le territoire.
- ▶ Le type de logement le plus répandu est **l'appartement faisant partie d'un immeuble de moins de 5 étages** (71,9 %).
- ▶ Une large part des logements (64 %) ont été **construits entre 1961 et 1980**.
- ▶ Près de **12,1 % des ménages** vivent dans un logement dont la **taille est insuffisante**.



# EMPLOI

- ▶ Il y a plus de **32 000 personnes en emploi** sur le territoire.
- ▶ La **population active\*** a connu une **croissance de 8,8 %** entre 2011 et 2016.
- ▶ La proportion de jeunes et d'aînés étant élevée sur le territoire, le **rapport de dépendance démographique\*\*** est aussi **à la hausse** entre 2006 (**69 %**), 2011 (**75 %**) et 2016 (**81 %**).
- ▶ Le **taux de chômage est à la baisse (11 %)**, mais supérieur à celui de l'agglomération de Montréal (9 %).

# REVENU

- ▶ L'**indice de défavorisation** de la population léonardoise est **parmi les plus élevés** de la Ville de Montréal.
- ▶ **16 % de la population est en situation de faible revenu**; on recense 3 660 jeunes, soit l'équivalent de 20,5 % des 0 à 17 ans, qui font partie des ménages en situation de faible revenu.
- ▶ Le **revenu après impôt moyen des ménages est de 55 162 \$**, légèrement inférieur à la moyenne montréalaise (56 694 \$).

# SCOLARITÉ

- ▶ **Près de 50 % de la population âgée de 25 à 64 ans détient un diplôme d'études collégiales ou universitaires**; un peu plus d'une personne sur dix ne possède toutefois aucun diplôme.
- ▶ Le commerce, la gestion et l'administration publique sont en tête de liste des domaines d'étude; **16 %** des 25 à 64 ans ayant un diplôme d'études postsecondaires ont étudié dans l'un de ces trois domaines.

\* Population active : personnes qui étaient soit occupées, soit en chômage, pendant la semaine ayant précédé le jour du recensement.

\*\* Dépendance démographique : le ratio du nombre de personnes à charge (0 à 19 ans et 65 ans +) par rapport à la population en âge de travailler (20 à 64 ans).

Sources : Statistique Canada, recensements de la population 2006, 2011 et 2016.  
Statistique Canada, mesure de faible revenu après impôts (MFR-Apl)

# PORTRAIT DES DÉPLACEMENTS

- ▶ À Saint-Léonard, les **déplacements vers le travail se font majoritairement en automobile (65 %)** comparativement à 53 % à Montréal.
- ▶ Les **transports en commun** sont utilisés dans une proportion de **30 %**, ce qui correspond à 5 % de moins qu'à Montréal.
- ▶ La **part du marché du transport en commun est très élevée vers le centre-ville** (Ville-Marie), 70 % en pointe du matin et 78 % sur 24 heures, mais **moins importante pour les déplacements internes et vers les secteurs limitrophes** (Anjou, Rosemont, Montréal-Nord et Villeray-Saint-Michel).
- ▶ Pour atteindre les Galeries d'Anjou, principale concentration de destination à l'extérieur de l'arrondissement, les usagers du transport en commun doivent en général emprunter deux lignes de bus.

## DESSERTE EN TRANSPORT EN COMMUN

- ▶ **Saint-Léonard compte onze lignes d'autobus locales, deux lignes express et deux lignes de nuit.**
- ▶ La **mise en service du Train de l'Est** en décembre 2014 offre une nouvelle option entre Saint-Léonard et le centre-ville, puisque la gare Saint-Léonard – Montréal-Nord se trouve à la frontière nord de l'arrondissement. Quatre lignes d'autobus locales la desservent.
- ▶ **Le territoire n'est pas desservi directement par le métro.**

## ACHALANDAGE DES LIGNES

- ▶ Les **cinq lignes d'autobus les plus achalandées** en moyenne, en semaine, sont :
  - 141-Jean-Talon Est (30 483 déplacements quotidiens)
  - 33-Langelier (18 020 déplacements quotidiens)
  - 193-Jarry (13 925 déplacements quotidiens)
  - 32-Lacordaire (13 494 déplacements quotidiens)
  - 136-Viau (10 982 déplacements quotidiens)
- ▶ En ajoutant les déplacements sur la ligne 432-Express Lacordaire, **l'axe Lacordaire** arrive en 3<sup>e</sup> position en supportant près de **16 000 déplacements quotidiens**.

# FORCES DE SAINT-LÉONARD

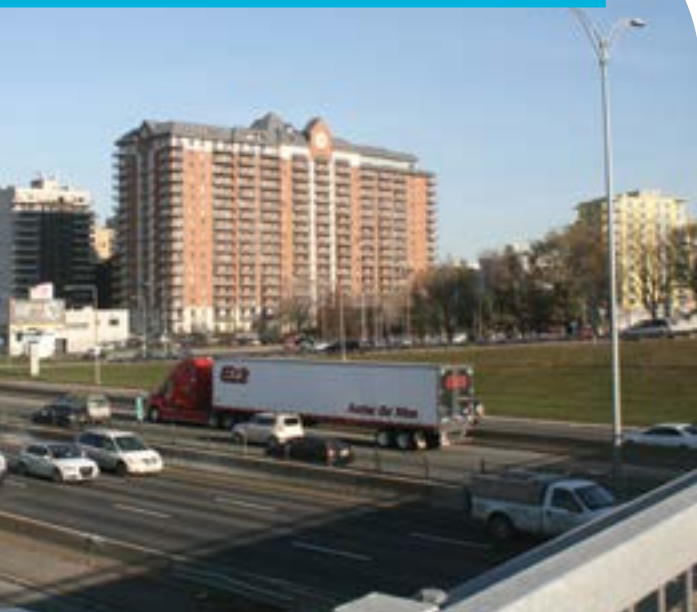
- ▶ Localisation stratégique dans l'est de Montréal;
- ▶ Grand potentiel de revitalisation économique;
- ▶ Fortes synergies et concertation entre les milieux municipal, institutionnel et communautaire;
- ▶ Proximité, écoute et convivialité entre les élus, l'administration et les citoyens;
- ▶ Vision d'excellence perpétuée par une équipe dévouée et compétente;
- ▶ Mixité sociale, culturelle et intergénérationnelle, tant dans la population que parmi les employés de l'arrondissement;
- ▶ Fierté et vitalité de la communauté léonardoise;
- ▶ Milieu de vie de qualité, attractif et sécuritaire pour les familles;
- ▶ Qualité des infrastructures routières et des équipements municipaux;
- ▶ Vastes parcs et espaces verts.



# DÉFIS

## DE SAINT-LÉONARD

- ▶ Revitalisation du secteur industriel et des grandes artères;
- ▶ Développement d'un réseau de transport actif et collectif qui soit à la fois efficace et sécuritaire;
- ▶ Indice de défavorisation parmi les plus élevés de Montréal;
- ▶ Insuffisance des opportunités d'emplois pour une population active et qualifiée en forte croissance;
- ▶ Diversification de l'offre en habitation pour répondre à un éventail de besoins;
- ▶ État de vétusté avancé du cadre bâti dans certains secteurs;
- ▶ Cohésion sociale, culturelle et intergénérationnelle dans un contexte de forte mixité;
- ▶ Facteurs de vulnérabilité chez les jeunes et les aînés;
- ▶ Déplacements actifs difficiles entre les secteurs situés de part et d'autre de l'autoroute Métropolitaine;
- ▶ Îlots de chaleur, qualité de l'air et changements climatiques.





# OPPORTUNITÉS

## DE SAINT-LÉONARD

- ▶ Consolidation de l'expérience citoyenne de proximité;
- ▶ Revitalisation de quartiers et de secteurs commerciaux grâce au prolongement de la ligne bleue du métro;
- ▶ Amélioration de la mobilité durable sur le territoire;
- ▶ Mise en œuvre de projets d'aménagement urbain adaptés à l'évolution des besoins;
- ▶ Déminéralisation et verdissement du territoire;
- ▶ Optimisation des partenariats institutionnels et économiques;
- ▶ Croissance de l'activité communautaire sur le territoire;
- ▶ Enrichissement du vivre-ensemble et de la participation citoyenne;
- ▶ Pratiques de gestion innovantes et responsables, dans une approche de développement durable;
- ▶ Réaménagement durable des équipements municipaux, dont la bibliothèque et la cour de service;
- ▶ Tendances émergentes en termes d'innovation culturelle, technologique, etc.



# MISE EN CONTEXTE DE LA DÉMARCHE

## SAINT-LÉONARD EST UN ARRONDISSEMENT EN FORTE EFFERVESCENCE.

D'un côté, sa communauté et son patrimoine s'enrichissent de jour en jour par de nouveaux visages, de nouvelles traditions, de nouveaux legs culturels. De l'autre, se précisent, dans un proche horizon, de belles opportunités de revitalisation, comme le prolongement de la ligne bleue du métro dans l'axe de la rue Jean-Talon Est et la construction de trois stations aux intersections des boulevards Viau, Lacordaire et Langelier.

De ces contextes fertiles émergent néanmoins d'importants défis, tant aux niveaux social, économique, urbanistique et environnemental, qu'aux niveaux de l'emploi, de la mobilité, de la sécurité, etc.

Pour bien en saisir la portée tout en maximisant les retombées de ces opportunités, l'arrondissement

de Saint-Léonard a souhaité s'investir dans une démarche rigoureuse de planification stratégique. Une telle démarche exige de faire le point sur ses forces et ses défis, ainsi que de réfléchir sérieusement à sa vision d'avenir et à ses priorités.

S'appuyant sur une approche participative, le plan stratégique de Saint-Léonard a été élaboré à partir des préoccupations des citoyens et des partenaires du milieu, tout en tenant compte des capacités et des limites de l'arrondissement.

Au total, ce sont plus de 1 200 participations de citoyens, représentants d'organismes locaux et régionaux, partenaires institutionnels et économiques, employés et élus qui ont été mobilisées pendant plus d'une année pour contribuer à édifier les piliers du plan stratégique *Saint-Léonard 2030*.

Parallèlement, une analyse des meilleures pratiques municipales a également influencé chacune des étapes du processus de réflexion.

## GRANDES ÉTAPES

### 1 DIAGNOSTIC STRATÉGIQUE Octobre 2017 à avril 2018

**Un portrait des grandes transformations en cours sur le territoire et de leurs impacts, ainsi que des forces, des défis et des opportunités de l'arrondissement de Saint-Léonard.**

Ce portrait a été réalisé à partir d'une analyse approfondie des données sociodémographiques disponibles et de rencontres de discussion avec les élus des paliers municipal, provincial et fédéral, l'équipe de direction, ainsi qu'avec des représentants de certains services centraux de la Ville de Montréal et des milieux communautaire, institutionnel et scolaire, économique et commercial, environnemental et de développement durable.

## 2 CONSULTATION PUBLIQUE

Mai à juillet 2018

Une vaste démarche de consultation pour intégrer à la réflexion les besoins, attentes et aspirations des citoyens, employés et diverses parties prenantes, ainsi que pour susciter un dialogue sur les priorités de l'arrondissement.

Cinq thématiques différentes ont été abordées : la communauté, l'environnement, la gouvernance et la participation citoyenne, la mobilité et les modes de vie.

Pour maximiser la participation, un éventail de modes de consultation a été diffusé, combinant des modes traditionnels à des modes plus technologiques :

- ▶ Groupes de discussion grand public (12 et 16 juin);
- ▶ Panel citoyen et sondages Web;
- ▶ Sondages postaux distribués aléatoirement sur le territoire;
- ▶ Consultation mobile dans les espaces publics et lors de certains événements;
- ▶ Forum de discussion en ligne;
- ▶ Dépôt de mémoires et documents;
- ▶ Rencontres de travail avec les employés et l'équipe de gestion.

Au total, ce sont plus de 1 200 participations qui ont été recueillies.

## 3 DÉFINITION DU CADRE STRATÉGIQUE, MISSION, VISION ET VALEURS

Août à novembre 2018

Exercice de réflexion interne profondément ancré dans l'analyse des résultats des consultations publiques et inspiré des sessions de travail avec les élus et les membres de l'équipe de gestion.

## 4 ÉLABORATION DU PLAN D'ACTION

Octobre et novembre 2018

Définition des priorités et des pistes d'action de l'arrondissement, en regard du diagnostic stratégique, des opinions collectives recueillies tout au long de la démarche, ainsi que des principes de gestion responsable d'une organisation municipale.



# PILIER STRATÉGIQUES

ET PLAN D'ACTION



L'ARRONDISSEMENT DE SAINT-LÉONARD  
A CIBLÉ **5 GRANDS PILIERS STRATÉGIQUES**  
POUR CONCRÉTISER SA VISION 2030.

De ces 5 piliers résultent 38 stratégies, ainsi qu'un plan ambitieux de 114 actions à réaliser en synergie avec les citoyens et les partenaires de tous les horizons. Ce plan d'action se veut flexible et évolutif, afin de permettre à l'organisation de saisir toutes les futures opportunités de développement.

- 1 OFFRIR UNE EXPÉRIENCE CITOYENNE INSPIRANTE**
- 2 DÉVELOPPER LE TERRITOIRE DE MANIÈRE DURABLE**
- 3 MAXIMISER LE POTENTIEL DES RETOMBÉES GÉNÉRÉES PAR LE PROLONGEMENT DU MÉTRO**
- 4 REVITALISER ET DYNAMISER LES ZONES ÉCONOMIQUES ACTUELLES**
- 5 ÊTRE UNE ORGANISATION MUNICIPALE PERFORMANTE, INNOVANTE, MOBILISATRICE ET RESPONSABLE**

# 1 OFFRIR UNE EXPÉRIENCE CITOYENNE INSPIRANTE

## OBJECTIFS



- ▶ Optimiser l'offre de service en fonction des besoins, des attentes et de la capacité de payer des citoyens léonardois
- ▶ Accroître l'accessibilité à l'offre municipale en activités sportives, de loisir et culturelles
- ▶ Mettre à la disposition des citoyens des équipements de qualité répondant aux normes exigées dans le milieu municipal
- ▶ Soutenir le sentiment d'appartenance, la fierté de tous les citoyens, ainsi que le vivre-ensemble
- ▶ Maintenir la qualité et la proximité des services aux citoyens
- ▶ Protéger les caractéristiques qui font la renommée de Saint-Léonard comme milieu vert et attrayant
- ▶ Favoriser la cohésion sociale et l'évolution des traits distinctifs de Saint-Léonard

# STRATÉGIES

## STRATÉGIES

## ACTIONS

**OBJECTIF : OPTIMISER L'OFFRE DE SERVICE EN FONCTION DES BESOINS, DES ATTENTES ET DE LA CAPACITÉ DE PAYER DES CITOYENS LÉONARDOIS**

**1. MISE EN VALEUR ET BONIFICATION DE L'APPROCHE CITOYENNE DE PROXIMITÉ**

1. Définir la promesse citoyenne propre à Saint-Léonard
2. Formaliser et bonifier les parcours citoyens
3. Reconnaître auprès des employés la valeur de leurs actions engagées envers le service aux citoyens

**2. COMMUNICATION EN CONTINU AVEC LES CITOYENS**

4. Élaborer une politique de consultation et de participation citoyenne
5. Optimiser le panel citoyen élaboré lors de la démarche de consultation
6. Communiquer aux citoyens les niveaux de service offert
7. Adapter l'offre de service en fonction des données recensées

**3. CONCERTATION OPTIMALE AVEC LES MILIEUX COMMUNAUTAIRE, INSTITUTIONNEL ET ÉCONOMIQUE**

8. Consolider les partenariats avec les commissions scolaires pour le partage d'équipements et de plateaux
9. Maintenir, consolider et enrichir les liens distinctifs tissés entre l'arrondissement et le milieu communautaire
10. Intensifier et développer les partenariats avec les organismes institutionnels et de développement économique

**OBJECTIF : ACCROÎTRE L'ACCESSIBILITÉ À L'OFFRE MUNICIPALE EN ACTIVITÉS SPORTIVES, DE LOISIR ET CULTURELLES**

**4. DIMINUTION DES BARRIÈRES À LA PARTICIPATION DES CITOYENS AUX ACTIVITÉS SPORTIVES, DE LOISIR ET CULTURELLES**

11. Accroître la promotion de l'offre de service aux citoyens et aux organismes
12. Développer un service de prêt ou de don d'équipements en partenariat avec les organismes du milieu
13. Moduler le coût des activités afin d'améliorer leur accessibilité
14. Soutenir le déploiement d'un programme Accès-Loisirs sur le territoire
15. Assurer le déploiement des normes d'accessibilité universelle à l'ensemble des équipements et des activités

## STRATÉGIES

### 5. ADAPTATION DE L'OFFRE AUX BESOINS ÉMERGENTS

## ACTIONS

- 16. Évaluer la possibilité de construire une glace réfrigérée pour protéger cette activité des impacts des changements climatiques
- 17. Assurer l'accès des citoyens résidant au sud de l'autoroute Métropolitaine à une piscine intérieure
- 18. Améliorer l'offre d'activités extérieures toutes saisons
- 19. Augmenter la disponibilité des plateaux sportifs et récréatifs pour la pratique libre

**OBJECTIF : METTRE À LA DISPOSITION DES CITOYENS DES ÉQUIPEMENTS DE QUALITÉ RÉPONDANT AUX NORMES EXIGÉES DANS LE MILIEU MUNICIPAL**

### 6. MISE À NIVEAU EN CONTINU DES ÉQUIPEMENTS

- 20. Mettre en œuvre le projet de rénovation, agrandissement et construction (RAC) de la bibliothèque de Saint-Léonard
- 21. Bonifier l'offre des parcs à chiens
- 22. Mettre à jour et poursuivre l'implantation du plan de maintien d'actifs pour l'ensemble des équipements de l'arrondissement

**OBJECTIF : SOUTENIR LE SENTIMENT D'APPARTENANCE, LA FIERTÉ DE TOUS LES CITOYENS AINSI QUE LE VIVRE-ENSEMBLE**

### 7. SENSIBILISATION DES CITOYENS AU PATRIMOINE LÉONARDOIS

- 23. Valoriser le patrimoine historique de l'arrondissement
- 24. Maintenir le développement d'un patrimoine propre à Saint-Léonard

### 8. INCLUSION DES CITOYENS DE TOUTES LES ORIGINES ET DE TOUS LES ÂGES À LA COMMUNAUTÉ LÉONARDOISE

- 25. Créer et soutenir des événements et des activités qui suscitent les rapprochements entre les communautés
- 26. Favoriser la représentativité des citoyens de toutes les origines lors des activités de participation citoyenne

### 9. PROMOTION ET MISE EN VALEUR DES PARTICULARITÉS DE SAINT-LÉONARD

- 27. Mettre en valeur le site cavernicole situé dans le parc Pie-XII

**OBJECTIF : MAINTENIR LA QUALITÉ ET LA PROXIMITÉ DES SERVICES AUX CITOYENS**

### 10. CONSERVATION ET CONSOLIDATION DE LA PROXIMITÉ ENTRE L'ORGANISATION MUNICIPALE ET LES CITOYENS

- 28. Conserver un service aux citoyens convivial et accessible
- 29. Gérer les finances de façon responsable en priorisant le service aux citoyens



## STRATÉGIES

## ACTIONS

### OBJECTIF : PROTÉGER LES CARACTÉRISTIQUES QUI FONT LA RENOMMÉE DE SAINT-LÉONARD COMME MILIEU VERT ET ATTRAYANT

#### 11. FLEURISSEMENT, VERDISSEMENT ET PROPRIÉTÉ DU TERRITOIRE

30. Maintenir l'entretien et la propreté du territoire
31. Accroître le fleurissement du pôle administratif et culturel de l'arrondissement
32. Protéger et préserver l'intégrité de la superficie et de la couverture verte des parcs
33. Intensifier le verdissement du territoire situé au sud de l'autoroute Métropolitaine

### OBJECTIF : FAVORISER LA COHÉSION SOCIALE ET L'ÉVOLUTION DES TRAITS DISTINCTIFS DE SAINT-LÉONARD

#### 12. PARTICIPATION DES CITOYENS ET DES PARTENAIRES DANS LES INITIATIVES SOCIALES

34. Élaborer un plan d'action local de développement social, en synergie avec les partenaires du milieu
35. Réaliser un plan d'action local inspiré de la Politique de l'enfant de la Ville de Montréal, en synergie avec les partenaires du milieu

#### 13. SOUTIEN AUX ORGANISMES COMMUNAUTAIRES

36. Analyser le soutien offert aux organismes communautaires, dans une perspective d'amélioration

#### 14. SOUTIEN À LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

37. Analyser et bonifier le soutien aux organismes locaux de sécurité alimentaire
38. Analyser et améliorer l'offre en jardins communautaires
39. Favoriser les projets d'agriculture urbaine et la mise en commun de l'expertise citoyenne à cet égard
40. Poursuivre la mise en place d'un Corridor vert et nourricier sur le territoire, en y impliquant notamment les écoles



## 2 DÉVELOPPER LE TERRITOIRE DE MANIÈRE DURABLE

# OBJECTIFS



- ▶ Retenir les résidents actuels et attirer de nouveaux citoyens
- ▶ Développer le plein potentiel des milieux de vie de l'arrondissement, en prenant en compte les principes de développement durable
- ▶ Consolider le sentiment de sécurité des citoyens, l'une des forces de Saint-Léonard
- ▶ Réduire la vulnérabilité du territoire aux risques liés aux changements climatiques
- ▶ Décloisonner les différents quartiers de l'arrondissement afin d'en favoriser l'accessibilité
- ▶ Contribuer à l'amélioration de la qualité de l'air sur le territoire

# STRATÉGIES

## STRATÉGIES

## ACTIONS

**OBJECTIF : DÉVELOPPER LE PLEIN POTENTIEL DES MILIEUX DE VIE DE L'ARRONDISSEMENT, EN PRENANT EN COMPTE LES PRINCIPES DE DÉVELOPPEMENT DURABLE**

**15. PLANIFICATION DE PROJETS D'AMÉNAGEMENT URBAIN STRUCTURANTS DANS LES DIFFÉRENTS SECTEURS DE L'ARRONDISSEMENT, ASSURANT DES MILIEUX DE VIE DE QUALITÉ, SAINS, AGRÉABLES ET SÉCURITAIRES**

41. Participer à l'exercice de révision du chapitre de l'arrondissement intégré au Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal, en synergie avec le Service de l'urbanisme et de la mobilité
42. Lancer le processus de revitalisation urbaine intégrée (RUI) d'un prochain quartier
43. Intégrer la qualité du paysage urbain et de l'architecture dans l'ensemble des projets d'aménagement et de revitalisation des quartiers
44. Privilégier la consolidation des quartiers en relation avec les réseaux de transport actif et collectif existants et projetés

**OBJECTIF : RETENIR LES RÉSIDENTS ACTUELS ET ATTIRER DE NOUVEAUX CITOYENS**

**16. RÉVISION DES RÈGLES URBANISTIQUES DE MANIÈRE À FAVORISER UNE OFFRE D'HABITATION PLUS ALIGNÉE AVEC LES BESOINS**

45. Soutenir la construction de modèles d'habitation financièrement accessibles à la propriété pour les jeunes familles
46. Faciliter la transformation de maisons unifamiliales en maisons bigénérationnelles
47. Évaluer et renforcer l'offre en logements locatifs sociaux et abordables
48. Contribuer à la révision des outils réglementaires qui visent à améliorer la sécurité et la salubrité des logements
49. Resserrer l'application de la réglementation sur la sécurité et la salubrité des logements

**17. CONSOLIDATION DE L'OFFRE DE SERVICE POUR DE L'HÉBERGEMENT ADAPTÉ AUX PERSONNES ÂNÉES**

50. Favoriser l'implantation de services publics d'hébergement et de soins dédiés aux aînés sur le territoire

## STRATÉGIES

## ACTIONS

## OBJECTIF : CONSOLIDER LE SENTIMENT DE SÉCURITÉ DES CITOYENS, L'UNE DES FORCES DE SAINT-LÉONARD

- |  |   |
|--|---|
| 18. AMÉLIORATION DE LA SÉCURITÉ DES DÉPLACEMENTS SUR LE TERRITOIRE   | 51. Sécuriser et baliser le réseau cyclable local<br>52. Bonifier la sécurité des corridors piétonniers   |
| 19. SOUTIEN AU DÉVELOPPEMENT DE RELATIONS INTERGÉNÉRATIONNELLES HARMONIEUSES, DE MANIÈRE À RENFORCER LE SENTIMENT DE SÉCURITÉ    | 53. Sonder les enfants, les familles et les aînés pour mieux comprendre les causes de leur sentiment d'insécurité<br>54. Accroître les collaborations entre les ressources policières communautaires, les intervenants jeunesse, le milieu communautaire et l'arrondissement<br>55. Encourager la tenue d'activités intergénérationnelles |
| 20. PARTICIPATION À L'APPROCHE VISION ZÉRO DE LA VILLE DE MONTRÉAL (VISION ZÉRO DÉCÈS ET BLESSÉ GRAVE DANS LES RUES DE MONTRÉAL) | 56. Participer activement à l'élaboration et à la mise en œuvre des stratégies retenues dans l'approche Vision Zéro de la Ville de Montréal   |

## OBJECTIF : RÉDUIRE LA VULNÉRABILITÉ DU TERRITOIRE AUX RISQUES LIÉS AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

- |   |   |
|---|---|
| 21. RÉDUCTION DES IMPACTS DUS AUX CHALEURS EXTRÊMES, AUX ÎLOTS DE CHALEUR ET AUX GRANDS VENTS | 57. Adopter et mettre en œuvre une politique et un plan d'action local de foresterie urbaine<br>58. Déployer le programme d'élagage systématique des arbres publics de l'arrondissement<br>59. Développer une culture de valorisation de l'arbre auprès des citoyens et promouvoir les bonnes pratiques d'entretien<br>60. Doter l'arrondissement d'un plan de déminéralisation du territoire<br>61. Sensibiliser les résidents aux pratiques favorisant la réduction des îlots de chaleur  |
| 22. DIMINUTION DES IMPACTS DES PLUIES ABONDANTES SUR LE TERRITOIRE                            | 62. Appliquer la réglementation sur la protection des bâtiments contre les refoulements d'égout<br>63. Oeuvrer avec les citoyens propriétaires pour accroître le verdissement de leurs terrains<br>64. Adopter des mesures réglementaires pour éviter l'aménagement de stationnements privés en contre-pente<br>65. Collaborer avec le Service de l'eau de la Ville de Montréal dans le cadre de projets de redéveloppement du territoire<br>66. Mettre en place des mesures incitatives à la protection des bâtiments contre le refoulement des eaux<br>67. Privilégier l'écoulement des eaux de ruissellement vers des milieux humides et des infrastructures publiques pouvant servir de bassins de rétention de surface, de type <i>watersquare</i><br>68. Évaluer la faisabilité de l'emploi de revêtements perméables dans les projets municipaux |

## STRATÉGIES

### 23. RÉDUCTION DES IMPACTS DES TEMPÊTES HIVERNALES

## ACTIONS

69. Poursuivre l'application du processus de scellement des fissures sur le réseau routier local
70. Comblent rapidement et efficacement les nids-de-poule situés sur le réseau routier local
71. Augmenter l'autonomie énergétique des bâtiments municipaux en contexte de perte d'électricité

### 24. PARTICIPATION ACTIVE DES CITOYENS ET DES ICI<sup>1</sup> POUR RÉDUIRE LA VULNÉRABILITÉ DU TERRITOIRE AUX RISQUES LIÉS AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

72. Améliorer la compréhension des citoyens et des ICI face au phénomène des changements climatiques par la communication d'information claire et concrète
73. Sensibiliser les citoyens et les ICI à l'importance du verdissement et des gestes qu'ils peuvent poser pour contribuer aux efforts collectifs

## OBJECTIF : DÉCLOISONNER LES DIFFÉRENTS QUARTIERS DE L'ARRONDISSEMENT AFIN D'EN FAVORISER L'ACCESSIBILITÉ

### 25. DÉVELOPPEMENT DE L'OFFRE EN MOBILITÉ ACTIVE, COLLECTIVE ET ALTERNATIVE

74. Planifier l'extension du réseau cyclable local afin d'améliorer l'accessibilité vers l'ensemble des équipements et des activités offertes sur le territoire
75. Bonifier l'offre actuelle en modes de déplacement alternatifs, tels que le BIXI et l'autopartage
76. Favoriser l'aménagement d'un lien de part et d'autre de l'autoroute Métropolitaine
77. Soutenir le développement du réseau de bornes électriques pour les véhicules sur l'ensemble du territoire
78. Collaborer avec la Société de transport de Montréal (STM) afin d'adapter l'offre de transport par autobus répondant aux orientations de développement urbain de l'arrondissement

## OBJECTIF : CONTRIBUER À L'AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DE L'AIR SUR LE TERRITOIRE

### 26. OPTIMISATION DE LA PARTICIPATION DES CITOYENS AUX EFFORTS DE RÉDUCTION DES ÉMISSIONS DE GES<sup>2</sup>

79. Sensibiliser les citoyens à l'écoresponsabilité
80. Favoriser l'adoption de réglementations en faveur de l'amélioration de la qualité de l'air

### 27. DIMINUTION DES GES ÉMIS PAR LES OPÉRATIONS MUNICIPALES

81. Améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments municipaux
82. Analyser les sources énergétiques dans les différents domaines municipaux et mettre en place les meilleures pratiques
83. Sensibiliser les employés municipaux à l'écoconduite
84. Favoriser l'achat de véhicules écoénergétiques pour en accroître la proportion dans le parc de véhicules de l'arrondissement
85. Valoriser auprès des employés les transports actifs, alternatifs et collectifs pour les déplacements locaux

1. Industries, commerces et institutions (ICI)

2. Gaz à effet de serre (GES)

# 3 MAXIMISER LE POTENTIEL DES RETOMBÉES GÉNÉRÉES PAR LE PROLONGEMENT DE LA LIGNE BLEUE DU MÉTRO

## OBJECTIFS



- ▶ Se doter d'une vision globale du projet de prolongement de la ligne bleue du métro, intégrant les volets social, urbanistique et économique
- ▶ Attirer des entreprises de qualité œuvrant dans des secteurs d'avenir et favoriser la création d'emplois locaux de qualité
- ▶ Structurer la mobilité active et collective autour des futures stations de la ligne bleue du métro

# STRATÉGIES

## STRATÉGIES

## ACTIONS

**OBJECTIF : SE DOTER D'UNE VISION GLOBALE DU PROJET DE PROLONGEMENT DE LA LIGNE BLEUE DU MÉTRO, INTÉGRANT LES VOLETS SOCIAL, URBANISTIQUE ET ÉCONOMIQUE**

**28. DÉVELOPPEMENT DE MILIEUX DE VIE DISTINCTIFS AUX ABORDS DES FUTURES STATIONS DE LA LIGNE BLEUE DU MÉTRO**

86. Élaborer un Programme particulier d'urbanisme (PPU) pour le corridor de la ligne bleue du métro situé sur le territoire

**OBJECTIF : ATTIRER DES ENTREPRISES DE QUALITÉ ŒUVRANT DANS DES SECTEURS D'AVENIR ET FAVORISER LA CRÉATION D'EMPLOIS LOCAUX DE QUALITÉ**

**29. CRÉATION DE PÔLES D'INNOVATION AUTOUR DES FUTURES STATIONS DE LA LIGNE BLEUE DU MÉTRO**

- 87. Bâtir une vision économique du développement du corridor de la ligne bleue du métro sur le territoire, en synergie avec le Service de développement économique de la Ville de Montréal
- 88. Développer une stratégie d'attraction d'entreprises de pointe dans ce secteur
- 89. Favoriser l'implantation d'une institution d'enseignement dans un domaine de pointe qui demeure à être déterminé par une étude

**OBJECTIF : STRUCTURER LA MOBILITÉ ACTIVE ET COLLECTIVE AUTOUR DES FUTURES STATIONS DE LA LIGNE BLEUE DU MÉTRO**

**30. SÉCURISATION DES DÉPLACEMENTS ACTIFS À PROXIMITÉ DU CORRIDOR DE LA LIGNE BLEUE DU MÉTRO**

- 90. Relier le réseau cyclable local aux futures stations de la ligne bleue du métro
- 91. Favoriser les modes de transport actifs, alternatifs et communautaires aux abords des futures stations de la ligne bleue du métro
- 92. Soutenir toutes les initiatives en faveur de la mobilité collective sur le territoire

**31. DÉVELOPPEMENT D'UNE OFFRE DE TRANSPORT PAR AUTOBUS PLUS PERFORMANTE**

- 93. Collaborer avec la STM afin d'adapter l'offre de transport en autobus spécifiquement dans le corridor de la ligne bleue du métro

# 4 REVITALISER ET DYNAMISER LES ZONES ÉCONOMIQUES ACTUELLES

## OBJECTIFS



- ▶ Optimiser le secteur industriel de Saint-Léonard en tirant profit de sa localisation stratégique et des opportunités offertes par le plan de développement de l'est de Montréal
- ▶ Revitaliser et augmenter l'attractivité des principales artères du territoire
- ▶ Développer des partenariats structurants avec les leaders économiques du territoire



# STRATÉGIES

## STRATÉGIES

## ACTIONS

**OBJECTIF : OPTIMISER LE SECTEUR INDUSTRIEL DE SAINT-LÉONARD EN TIRANT PROFIT DE SA LOCALISATION STRATÉGIQUE ET DES OPPORTUNITÉS OFFERTES PAR LE PLAN DE DÉVELOPPEMENT DE L'EST DE MONTRÉAL**

**32. REVITALISATION DU SECTEUR INDUSTRIEL DANS UNE OPTIQUE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE**

- 94. Clarifier le positionnement du secteur industriel en fonction de ses avantages stratégiques et des perspectives de développement, en synergie avec le Service de développement économique de la Ville de Montréal
- 95. Élaborer un Programme particulier d'urbanisme (PPU) afin d'encadrer la revitalisation du secteur industriel

**OBJECTIF : REVITALISER ET AUGMENTER L'ATTRACTIVITÉ DES PRINCIPALES ARTÈRES DU TERRITOIRE**

**33. ÉLABORATION D'UNE VISION D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES SUR L'ENSEMBLE DES ARTÈRES PRINCIPALES DU TERRITOIRE**

- 96. Mettre en œuvre le projet de réaménagement de la rue Jean-Talon Est
- 97. Établir un positionnement stratégique pour chacune des principales artères du territoire en considérant les tendances actuelles et les conditions de succès

**OBJECTIF : DÉVELOPPER DES PARTENARIATS STRUCTURANTS AVEC LES LEADERS ÉCONOMIQUES DU TERRITOIRE**

**34. IMPLICATION DES LEADERS ÉCONOMIQUES PRÉSENTS SUR LE TERRITOIRE AU SEIN DE L'ENSEMBLE DES DÉMARCHES VISANT LA CONSOLIDATION DES ZONES ÉCONOMIQUES**

- 98. Maintenir et bonifier la Table de développement économique de l'arrondissement
- 99. Favoriser l'émergence de synergies entre les leaders économiques du territoire autour des enjeux et des projets qui les affectent
- 100. Mettre en valeur les qualités et le potentiel du secteur industriel, ainsi que les services offerts par l'arrondissement à cet effet

# 5 ÊTRE UNE ORGANISATION MUNICIPALE PERFORMANTE, INNOVANTE, MOBILISATRICE ET RESPONSABLE

## OBJECTIFS



- ▶ **Maintenir un environnement de travail performant, de qualité et empreint de collaboration et de respect pour tous**
- ▶ **Implanter les meilleures pratiques émergentes dans le milieu municipal**
- ▶ **Faire rayonner les forces et les bons coups de l'organisation**

# STRATÉGIES

## STRATÉGIES

## ACTIONS

**OBJECTIF : MAINTENIR UN ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL PERFORMANT, DE QUALITÉ ET EMPREINT DE COLLABORATION ET DE RESPECT POUR TOUS**

### 35. VALORISATION ET MOBILISATION DES EMPLOYÉS

- 101. Promouvoir un environnement de travail inclusif et respectueux
- 102. Mettre en place des stratégies de mobilisation des employés
- 103. Aligner les actions collectives et individuelles vers une vision commune axée sur le service aux citoyens
- 104. Impliquer les employés dans la recherche de moyens pour bonifier le service aux citoyens, ainsi que leur environnement de travail
- 105. Mieux communiquer à l'interne au sein de l'organisation
- 106. Déployer la nouvelle identité visuelle de l'arrondissement auprès des employés actuels et futurs

### 36. OPTIMISATION DE LA QUALITÉ ET DE L'ÉQUITÉ DES ESPACES DE TRAVAIL ET DES AIRES COMMUNES

- 107. Considérer et analyser les besoins des employés dans le cadre de projets de réaménagement et de rénovation des bâtiments municipaux
- 108. Profiter des opportunités de réaménagement des bâtiments municipaux pour y favoriser le service aux citoyens et l'atteinte de la mise aux normes des espaces de travail

**OBJECTIF : IMPLANTER LES MEILLEURES PRATIQUES ÉMERGENTES DANS LE MILIEU MUNICIPAL**

### 37. VALORISATION DE L'INNOVATION ET DE L'EXCELLENCE

- 109. Renforcer les pratiques écoresponsables dans les bâtiments municipaux et auprès des employés
- 110. Assurer une veille des meilleures pratiques et de leur application dans tous les domaines d'activités municipales confondues
- 111. Collaborer avec des chaires universitaires, lorsque pertinent

## STRATÉGIES

## ACTIONS

### OBJECTIF : FAIRE RAYONNER LES FORCES ET LES BONS COUPS DE L'ORGANISATION

#### **38. MISE EN VALEUR DES TALENTS ET DES BONS COUPS DE L'ORGANISATION**

- 112. Tirer profit des opportunités de communication interne de la Ville de Montréal pour faire rayonner les bons coups de l'arrondissement
- 113. Accentuer la présence et la visibilité de l'arrondissement dans les événements et colloques organisés dans le milieu municipal
- 114. Soumettre la candidature de l'arrondissement dans le cadre de prix et de concours



# REMERCIEMENTS

**L'arrondissement de Saint-Léonard tient à remercier l'ensemble des personnes et des organisations locales et régionales** qui se sont impliquées de près ou de loin dans la réalisation de ce plan stratégique.

Le maire, M. Michel Bissonnet, et les conseillers, M<sup>me</sup> Patricia R. Lattanzio, M<sup>me</sup> Lili-Anne-Tremblay, M. Dominic Perri et M. Mario Battista, tiennent à remercier tout particulièrement les citoyens qui ont participé à la démarche de réflexion et dont la contribution aura permis de se doter d'un plan stratégique résolument ancré dans les besoins de sa communauté.

---

L'arrondissement remercie également les membres du comité de pilotage, les employés, les partenaires des milieux institutionnel, communautaire, économique et de développement durable, ainsi que les services centraux de la Ville de Montréal. Leur expertise et leur générosité ont été précieuses tout au long du processus et ont assurément contribué à enrichir et à approfondir la réflexion de l'arrondissement.

# MERCI À NOS COLLABORATEURS

## **BUREAUX DE CIRCONSCRIPTION**

- ▶ Bureau de la circonscription provinciale de Jeanne-Mance-Viger
- ▶ Bureau de la circonscription fédérale Saint-Léonard-Saint-Michel

## **MILIEUX COMMUNAUTAIRE ET SOCIAL**

- ▶ Accueil aux immigrants de l'Est de Montréal
- ▶ Action Dignité Saint-Léonard
- ▶ Bâtir son quartier
- ▶ Carrefour des femmes de Saint-Léonard
- ▶ Centre des aînés du réseau d'entraide de Saint-Léonard
- ▶ Collectif jeunesse de Saint-Léonard
- ▶ Concertation de la petite enfance de Saint-Léonard
- ▶ Concertation Saint-Léonard
- ▶ Concertation en sécurité alimentaire de Saint-Léonard

- ▶ Gestion multisports St-Léonard
- ▶ Horizon Carrière
- ▶ Maison de jeunes de Saint-Léonard Le Zénith

## **MILIEUX ÉCONOMIQUE ET COMMERCIAL**

- ▶ Chambre de commerce de l'Est de Montréal
- ▶ PME MTL Est-de-l'île
- ▶ SDC Jean-Talon
- ▶ Milieux de l'environnement et du développement durable
- ▶ Centre d'écologie urbaine de Montréal
- ▶ CRE-Montréal (projet ILEAU)
- ▶ Écoquartier de Saint-Léonard

## **MILIEUX SCOLAIRE ET DE LA SANTÉ**

- ▶ CIUSSS de l'Est-de-l'île-de-Montréal
- ▶ Commission scolaire de la Pointe-de-l'île
- ▶ Commission scolaire English Montreal

## **SERVICES CENTRAUX ET SOCIÉTÉS PARAPUBLIQUES**

- ▶ Bureau d'intégration des nouveaux arrivants à Montréal
- ▶ Office municipal d'habitation de Montréal
- ▶ Service de développement économique de la Ville de Montréal
- ▶ Service de la diversité sociale et des sports de la Ville de Montréal
- ▶ Service de l'environnement de la Ville de Montréal
- ▶ Société de transport de Montréal

## COMITÉ DE PILOTAGE

**Steve Beaudoin,**

directeur d'arrondissement

**Johanne Couture,**

directrice de l'Aménagement urbain et des Services aux entreprises

**Nathalie Hébert,**

directrice des Loisirs, de la Culture et des Communications

**Maude Chartrand,**

conseillère en planification

**Julie Blais,**

chargée de communication



**Graphisme**

Tabasko Design + Impression

**Photos**

Patrick Deschamps, photographe professionnel

STM-Julien Perron-Gagné

123rf.com

---

© Arrondissement de Saint-Léonard,  
décembre 2018